

Fiche de données de sécurité

Enduit de chaux blanche 440

Conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Date d'émission: 01.06.2023

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code de produit 420040

UFI FW5E-FFUP-MM83-W57K

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/ du mélange Enduit/Crepi
Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.

Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la Société/ entreprise Granol SA
Zeughausstrasse 5
CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
F +41 41 926 96 86
info@granol.ch, www.granol.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contact Centre suisse d'information toxicologique (24h)
CH-8028 Zürich
T +41 44 251 51 51 / No. rapide 145

2. Dangers possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008	Corrosion/irritation de la peau, Cat. 2, H315 Lésion oculaire grave / Irritation oculaire, cat. 1, H318
--	--

Informations complémentaires	Vous trouverez le texte intégral des phrases mentionnées ici à la section 16.
-------------------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mot de signalement	Danger
---------------------------	--------

Avertissements de danger	H315 : Provoque une irritation cutanée. H318: Cause de graves lésions oculaires
---------------------------------	--

Indications de sécurité	P260d: Ne pas respirer les poussières P262: Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements P280e: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. P305a : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. P501e: Le contenu/ les récipients doivent être éliminés en toute sécurité.
--------------------------------	---

Informations supplémentaires	Aucune (s)
-------------------------------------	------------

Identificateur de produit	Hydroxyde de calcium, No. CAS 1305-62-0, No. EG 215-137-3
----------------------------------	---

Emballages < 125ml	H318: Provoque des lésions oculaires graves. P280: Porter des gants de protection / une protection oculaire / un écran facial.
------------------------------	---

2.3. Autres dangers

Description	Réagit de manière fortement alcaline avec l'humidité. Le produit mélangé à de l'eau peut provoquer de graves lésions cutanées en raison de son alcalinité en cas de contact prolongé (par ex. s'agenouiller dans un produit humide).
--------------------	--

3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

Produit formulé

Ingrédients: Hydroxyde de calcium 10% - 25%

Classification CLP: Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, STOT SE 3 H335

Identificateur d. produit : No. CAS 1305-62-0

No. EG 215-137-3

Impuretés dangereuses

Aucune (s)

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Transporter à l'air frais. En cas d'exposition grave, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Avant le lavage, brosser la poussière sur la peau à sec. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Retirer si possible les lentilles de contact existantes. Protéger l'œil non blessé. Consulter un ophtalmologue.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements sans avis médical. Dans les cas graves, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes/effets

Provoque de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instruction

Si un avis médical est requis, garder l'emballage ou l'étiquette à portée de main.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pas de précautions spéciales.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit. Aucune restriction concernant les agents d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Description

Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les égouts.

5.3. Hinweise für die Brandbekämpfung

Équipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie

Mesures habituelles en cas d'incendie avec des produits chimiques.

Consignes particulières d'extinction

Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dissémination accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Note pour le personnel en dehors du service Service d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez la formation de poussière. Éviter l'inhalation de poussières.

Note pour le personnel des services d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez la formation de poussière.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

Description

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de rétention et de nettoyage

Description

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Description Voir chapitre 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Mesures de protection pour une manipulation sûre

Description Utiliser un équipement de protection individuel.. Évitez la formation de poussière. Évitez l'inhalation, l'ingestion, le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Description Stocker dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante. Le produit peut être conservé jusqu'à 6 mois après la date de production dans un emballage fermé et au sec.
Date de production : voir emballage. Classe de stockage (CH) 8.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Description N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

8. Contrôle de l'exposition / Equipement de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Valeur(s) limite(s) d'exposition Aucune donnée disponible pour le produit lui-même

Hydroxyde de calcium (CAS 1305-62-0)
5 mg/m³ TWA [MAK] (inhalable dust)
Switzerland – Occupational
Exposure Limits – TWAs – (MAKs)

8.2. Contrôle de l'exposition/ Equipement de protection individuelle

Limitation et Surveillance de l'exposition sur le lieu de travail Respecter les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les poussières. Mesures générales d'hygiène du travail. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit

Limitation et surveillance des -la surveillance de l'environnement exposition	Prendre des mesures pour éviter que le produit ne pénètre dans les eaux de surface ou dans les égouts.
--	--

8.3. Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Si la ventilation est insuffisante, porter un appareil respiratoire. Masque anti-poussière efficace. Demi-masque avec filtre à particules P2 (EN 143).
Protection des mains	Gants de protection selon la norme EN 374. Gants en nitrile. Temps de passage : > 8 heures
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protection latérale selon la norme EN 166. Bouteille de lavage des yeux à l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues. Protection corporelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Poudre
Couleur	Gris
Odeur	Irritant
Onde odorante	Pas d'information disponible.
Valeur pH	11.5 – 13.5 (solution saturée)
Point/intervalle de fusion :	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non inflammable
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité	

Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de la vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.5 - 3
Solubilité dans l'eau	Partiellement soluble
Coefficient de distribution (n-octanol / eau)	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Danger d'incendie / d'explosion	Aucun
Propriétés favorisant l'incendie	Aucune (s)

9.2. Autres informations

Caractéristiques générales du produit	Densité en vrac 0.9 – 1.3 g/ml
--	--------------------------------

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun danger à mentionner en particulier
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme à l'usage prévu..
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger à mentionner en particulier
Conditions à éviter	Éviter l'humidité.
Matériaux incompatibles	Incompatible avec les acides forts et les agents oxydants. Attaque les métaux de base.
Produits de décomposition dangereux	Aucun en cas de manipulation conforme.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même. Hydroxyde de calcium (CAS 1305-62-0) Oral LD50 Rat = 7340 mg/kg (NLM_CIP)
Effet corrosif / irritant sur la peau	Cause une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves Irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation de la Voies aériennes / Peau	Peut entraîner une sensibilisation des personnes sensibles par contact avec la peau ou par inhalation de poussières.
Cancérogénicité	Ne contient pas d'ingrédient classé comme cancérigène.
Mutagénicité des cellules germinales	Ne contient pas d'ingrédient classé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas d'ingrédient classé comme toxique pour la reproduction.
Organe cible spécifique Toxicité (exposition unique)	Aucune donnée disponible.
Organe cible spécifique Toxicité (exposition répétée)	Aucune donnée disponible.
Risque d'aspiration	Aucune donnée disponible.
Expérience sur l'human	Aucune donnée disponible.
Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques	Provoque des brûlures.

12. Informations sur l'environnement

Toxicité	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
-------------------------------------	--------------------------------------

Mobilité dans le sol	Non mobile.
-----------------------------	-------------

Les résultats de l'étude PBT et évaluation vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).
--	---

Autres effets nuisances	Classe de danger pour l'eau (CH) : B
--------------------------------	--------------------------------------

13. Instructions d'élimination

13.1. Procédures de traitement des déchets

Produit non utilisé	Ne pas rejeter à l'égout ou éliminer avec les ordures ménagères. Mélanger les matériaux restants avec de l'eau, les laisser durcir et les jeter comme des débris de construction, comme les déchets de béton. Numéro de la clé de déchet selon EAK 10 13 14.
----------------------------	--

Emballage non nettoyés	Éliminer comme un produit non utilisé. Remettre les emballages vides à un centre local de recyclage, de récupération ou d'élimination des déchets.
-------------------------------	--

14. Information relatives au transport

ADR / RID	Non réglementé.
------------------	-----------------

IMDG	Non réglementé.
-------------	-----------------

IATA	Non réglementé.
-------------	-----------------

Autres informations	Ne constitue pas une marchandise dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.
----------------------------	--

15. Législation

15.1. Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement / législation spécifique pour la substance ou le mélange

Législation Aucune

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas nécessaire (Chemical Safety Assessment).

16. Autres informations

Note de modification Révision générale.

Clé ou légende pour dans les données de sécurité utilisé sur la fiche d'abréviation langues et acronymes CLP: Classification selon l'ordonnance (EG) Nr. 1272 / 2008 (GHS)
MAK: Concentration maximale sur le lieu de travail.

Références importantes et sources de données Les informations sont tirées d'ouvrages de référence et de la littérature.

Procédure de classification Méthode de calcul

Texte intégral des chapitres 2 et Phrases énumérées au point 3 H315: Cause une irritation de la peau.
H318: Cause de graves lésions oculaires.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Notes de formation Fournir des informations, des instructions et des exercices appropriés aux utilisateurs.

Informations complémentaires Suivre les instructions d'utilisation figurant sur l'étiquette.

Instructions d'utilisation Pour un usage industriel uniquement. Conserver hors de la portée des enfants

Exclusion de responsabilité Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos meilleures connaissances au moment de l'impression. Elles ont pour but de vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, du traitement, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transposables à d'autres produits.